

Présents :

Colin S. Robinson, président du conseil d'administration
Cathy Skinner, présidente et première dirigeante (d'office)
Glenn Hildebrand Louise Rowlands
Jean-Guy Bourgeois Marc Lafond
Yvette Milner Ron Koslowsky

Constituant un quorum du conseil d'administration en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*.

Également présents :

Brad Janzen, secrétaire général et vice-président, Services de conformité et organisationnels
Heather Baete, secrétaire générale adjointe

Présente pour certains points à l'ordre du jour :

Leslie Hurley, vice-présidente et directrice financière

Absence :

Louise Simbandumwe, administratrice
Chris Lorenc, administrateur
Marie Buchan, administratrice

Ouverture

Le président a ouvert la réunion à 12 h 17. L'ordre du jour tel que remis aux participants a été confirmé.

Reconnaissance du territoire

Le président a lu une déclaration de reconnaissance des terres ancestrales et territoriales autochtones. Il a formulé des commentaires au sujet d'un documentaire sur la révolution américaine et ses effets sur les communautés autochtones.

Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

Procès-verbal de la réunion précédente

Le président a présenté le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 octobre 2025.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 octobre 2025 soit approuvé comme compte rendu raisonnable.

Le président a présenté le procès-verbal de la réunion à huis clos du conseil d'administration du 6 octobre 2025 portant sur la répartition de l'excédent.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion à huis clos du conseil d'administration du 6 octobre 2025 portant sur la répartition de l'excédent soit approuvé comme compte rendu raisonnable.

Le président a présenté le résumé des discussions de la séance de planification stratégique du conseil d'administration du 8 octobre 2025.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU QUE le résumé des discussions de la séance de planification stratégique du conseil d'administration tenue le 8 octobre 2025 soit approuvé comme compte rendu raisonnable.

Suivi de la réunion précédente

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Points nécessitant une décision

Budgets du conseil d'administration, du Bureau des pratiques équitables et du Service de vérification interne de 2026

(Ordonnance de la WCB n° 32/25)

La directrice financière s'est jointe à la réunion.

Ron Koslowsky a présenté ce point au nom du comité des finances.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve le budget de 2026 du conseil d'administration, du Bureau des pratiques équitables et du Service de vérification interne.

Budgets pour 2026

(Ordonnance de la WCB n° 33/25)

Ron Koslowsky a présenté ce point au nom du comité des finances. Le conseil d'administration a discuté des budgets proposés, notamment des effectifs, des affectations aux initiatives prioritaires et de la répartition de l'excédent. On a constaté une augmentation importante du budget de la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail, financé par la WCB.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve les budgets de fonctionnement et d'investissement pour 2026.

Confirmation des hypothèses et projections financières du plan quinquennal 2026-2030, Taux de cotisation moyen et gains cotisables maximaux

(Ordonnance de la WCB n° 34/25)

Ron Koslowsky a présenté ce point au nom du comité des finances. Il a passé en revue les projections financières sur cinq ans, le taux de cotisation moyen et les gains cotisables maximaux. Il a pris note des affectations prévues pour les actions découlant des travaux du comité de révision législative, les technologies de l'information et la répartition de l'excédent.

Le conseil d'administration a discuté des priorités stratégiques et des modifications prévues à la politique de financement concernant les remboursements, la répartition de

l'excédent et le financement des futurs besoins de l'organisation. On a invité l'administration à recenser tout besoin non satisfait.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve les hypothèses financières, le taux de cotisation moyen de 0,95 \$, les gains cotisables maximaux de 171 500 \$ et les résultats projetés du plan quinquennal de 2026-2030.

Le conseil d'administration a souligné l'importance des travaux de l'administration visant à rassembler tous les documents budgétaires.

La directrice financière a quitté la réunion.

Clinique destinée aux soins des travailleurs

(Ordonnance de la WCB n° 35/25)

Jean-Guy Bourgeois a présenté ce point au nom du comité de gouvernance. Il a indiqué que le comité s'était déjà penché sur la possibilité d'élargir le modèle de clinique destinée aux soins des travailleurs. Toutefois, à la suite des discussions qui ont eu lieu lors de la séance de planification stratégique annuelle, il a été convenu de mettre en application d'autres initiatives.

La présidente et première dirigeante a indiqué que la clinique destinée aux soins des travailleurs avait reçu des commentaires positifs de la part des travailleurs, mais que cela ne s'était pas traduit par des différences dans la durée des réclamations. La clinique destinée aux soins des travailleurs s'est avérée utile pour aider les travailleurs blessés et pour améliorer la qualité des déclarations.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration :

1. Approuve le report, pour le moment, de tout élargissement de la clinique destinée aux soins des travailleurs et des initiatives plus larges à l'égard de la formation des fournisseurs de soins de santé et des initiatives en matière de rapports médicaux.
2. Réexamine le calendrier et la faisabilité d'un éventuel élargissement de la clinique destinée aux soins des travailleurs et des initiatives plus larges à l'égard des fournisseurs en 2028, en tenant compte des résultats des initiatives stratégiques en cours et des besoins actualisés du système.

Politique de remboursement pour la prévention

(Ordonnance de la WCB n° 36/25)

Jean-Guy Bourgeois a présenté ce point au nom du comité de gouvernance. Il a indiqué que cette question découlait d'une discussion antérieure sur la répartition de l'excédent, au cours de laquelle on avait constaté que certains employeurs recevaient des remboursements supérieurs à leurs primes.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve les modifications à la politique 52.40 de la WCB, *Programme de remboursement pour la prévention*, en date du 1^{er} janvier 2026.

Mandats du conseil d'administration et des comités

(Ordonnance de la WCB n° 37/25)

Jean-Guy Bourgeois a présenté ce point au nom du comité de gouvernance. Il a indiqué que des modifications sont proposées aux mandats du conseil d'administration et des comités afin de tenir compte du processus actuel de nomination des présidents des comités. D'autres modifications ont dû être faites pour supprimer le programme de recherche et d'innovation en milieu de travail, étant donné qu'il a été remplacé par un programme de subventions, et pour préciser les responsabilités de surveillance des initiatives en matière de technologies de l'information, étant donné que le comité de surveillance de la modernisation numérique a été dissous.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve les mandats révisés du conseil d'administration et des comités, en date du 1^{er} janvier 2026.

Rapports des comités reçus à titre de renseignement

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Réunion du comité de vérification – Le 4 novembre 2025

Réunion du comité de gouvernance – Le 13 novembre 2025

Réunion du comité des finances – Le 18 novembre 2025

Rapport de l'administration

La présidente et première dirigeante a présenté les points saillants de son rapport, notamment :

- 1) La Journée Invitons nos jeunes au travail
- 2) Le nouvel avocat général
- 3) La consultation au sujet des lésions psychologiques
- 4) La charte sur la prévention

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Plan de travail du conseil d'administration

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Questions diverses

Pas d'autres questions.

Discussion à huis clos

Le conseil d'administration a levé la séance pour se réunir à huis clos.

Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 13 h 49.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 16 décembre 2025 à 12 h 15.